



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA

Invité : Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye
Mercredi, 8 décembre 2021

VERBATIM

Mesdames et Messieurs les journalistes,
Auditrices et Auditeurs de Guira FM, la chaîne des Nations Unies en République centrafricaine.

C'est avec beaucoup de plaisir que je me retrouve ce matin, chers amis journalistes, pour échanger avec vous sur le mandat de la MINUSCA, le dernier par la résolution 2605.

Ce nouveau mandat, comme vous le savez, a fait l'objet de beaucoup de consultations, de négociations au sein du Conseil de sécurité, pour être soumis aux membres du Conseil qui l'ont voté. Et donc, nous sommes sur la voie de sa mise œuvre. Nous allons le présenter encore à tous les membres du Gouvernement, à tous les acteurs de la société centrafricaine, aujourd'hui à vous.

Nous l'avons déjà remis au Président de la République par mes propres soins, et nous allons poursuivre ce travail d'explication toute la semaine.

J'étais à New York pour deux semaines, j'ai échangé avec les Etats membres, notamment les membres du Conseil, avec également d'autres Etats présents en RCA, pour recueillir leurs vues, leur analyse de la situation et leur travail. Lors de la mission, nous avons aussi partagé un peu les acquis de la MINUSCA, les défis auxquels nous faisons face, les contraintes également, et tout ce qui contribue à l'exercice de notre mandat, les entraves à l'exercice de notre mandat.

Je voudrais souligner devant vous que le Président de la République, Professeur Faustin-Archange Touadéra, s'est félicité du renouvellement du mandat, il a dit qu'il était très satisfait que le mandat de la MINUSCA est renouvelé. Il est très satisfait du travail de la MINUSCA, il est très satisfait également des relations que la MINUSCA entretient avec le Gouvernement.

Comme vous le savez, j'ai le privilège de rencontrer le Président chaque semaine, faire le point avec lui sur nos activités sur le terrain, partager avec lui nos préoccupations, lui aussi partage avec moi ses préoccupations, ses soucis, ses attentes. Et ce dialogue est un dialogue permanent avec le Gouvernement, je tiens à le souligner, contrairement à ce qui se dit à travers les médias, nous avons d'excellents rapports avec le Gouvernement centrafricain. Pas plus tard que samedi dernier, je l'ai rencontré en tête-à-tête, avec mon équipe, pour échanger.

Ces mêmes contacts avec le Président, nous les avons aussi avec le Premier ministre, qui est très ouvert d'esprit, très disponible, très attentif également aux activités de la Mission. Et, nous avons

ces contacts aussi aux autres membres du Gouvernement qui sont impliqués au quotidien dans le travail de la mission.

Je voudrais me féliciter de cette disponibilité constante du Président de la République à notre endroit, et son engagement aussi à soutenir l'action de la MINUSCA, parce que, lui-même, il me dit : « la MINUSCA, c'est nous Centrafricains, qui sommes demandeurs, c'est nous qui avons besoin de la MINUSCA ». Et je crois que lui, étant l' élu du peuple centrafricain, sa déclaration nous suffit largement, et je voudrais sincèrement lui exprimer notre gratitude.

Ce nouveau mandat reconduit les principales tâches prévues dans le mandat précédent de la MINUSCA. Je voudrais pour ceux qui veulent vraiment l'étudier, d'avoir sous les yeux tous les mandats de la MINUSCA depuis que la MINUSCA a été déployée le 02 septembre 2014. Je vous prie d'avoir toutes les résolutions sous vos yeux pour comparer depuis le 02 septembre 2014 jusqu'au dernier mandat, la résolution 2605 du 12 novembre, vous verrez qu'il y'a une certaine continuité d'année après année. Il y'a une certaine adaptation aussi du mandat en tenant compte du contexte national politique comme sécuritaire, en tenant compte également du contexte régional. Cet exercice de comparaison est très utile pour ceux qui veulent faire un travail de recherche sur les mandats successifs de la MINUSCA. Comme je l'ai dit, c'est important de rappeler que le mandat c'est annuel, le Conseil vote pour un an. L'actuel mandat, depuis le 15 novembre, va prendre fin le 15 novembre 2022. Il appartiendra au Conseil le 15 novembre 2022 de voir s'il doit renouveler le mandat de la MINUSCA ou non.

La MINUSCA est une opération de maintien de la paix, et comme toute opération de maintien de la paix, elle n'est pas éternelle, cela serait un non-sens d'ailleurs. L'opération qui a des objectifs, si ses objectifs sont atteints, la mission prendra fin. Et nous, nous souhaitons qu'elle prenne fin le plus vite possible, c'est-à-dire que la République centrafricaine, le peuple centrafricain retrouvent la paix, la stabilité dans le meilleur délai, et c'est ça l'engagement du leadership de la MINUSCA. Et c'est ça aussi l'engagement et la volonté de l'Organisation des Nations Unies. C'est important de le signaler, il y'a des missions de maintien de paix à travers le monde qui ont été fermées, y compris en Afrique. Je donne l'exemple l'ONUCI en Côte d'Ivoire, la mission en Sierra Leone, au Libéria, ailleurs, à travers le monde. Je crois qu'il faut bien comprendre cela.

Et je le disais, parmi les tâches essentielles de la dernière résolution, avec le dernier mandat, la protection des populations. Tout tourne autour de cela, la protection des populations civiles, et au-delà de la protection des civils, qui est au cœur du mandat, le Conseil de sécurité a investi la MINUSCA d'autres tâches de bons offices et d'appui au processus de paix, y compris d'appui à la mise en œuvre du cessez-le-feu, déclaré par le Président Touadéra le 15 octobre dernier, et d'appui également à la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (APPR-RCA) signé, comme vous le savez ici à Bangui le 06 février 2019.

Le Conseil nous investit également d'une tâche importante, celle d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations qui en ont besoin, partout sur l'étendue du territoire centrafricain, dans des conditions de sécurité et de sûreté, et sans entrave. Vous le savez, il y'a des centaines de milliers des personnes déplacées dans le pays, plus de 600.000, le nombre parfois s'accroît.

Et, à chaque fois qu'il y'a des attaques des groupes armés, des populations fuient leurs demeures et vont se réfugier dans des endroits sûrs, et le plus souvent, c'est devant les bases de la MINUSCA ou dans les bases de la MINUSCA. Le dernier exemple en date, c'est à Kouango. Quand il y'a eu l'attaque des éléments de la CPC, plus de 1 500 habitants de Kouango ont fui leurs maisons pour aller se réfugier devant la base de la MINUSCA. Les casques bleus assurent leur sécurité, aujourd'hui, la ville de Kouango est sous le contrôle total de la MINUSCA. Les populations rassurées sont en train de rentrer chez elles, et donc c'est extrêmement important de le signaler.

Nous sommes aussi dans un contexte sanitaire très difficile avec la COVID-19 qui impacte naturellement sur le développement de nos opérations sur le terrain, et qui également constitue une grande entrave à nos activités.

En tant que mission des Nations Unies, nous avons la responsabilité d'assurer la protection du personnel des Nations Unies, le personnel militaire, civil et de police et assurer aussi la protection des biens, parce que les Nations Unies ont des biens dans ce pays. Nous avons des infrastructures, des bâtiments, des véhicules, d'autres types de biens. En tant que MINUSCA, nous avons aussi ce mandat d'assurer la protection du personnel et des biens des Nations Unies.

Il y'a d'autres tâches que le Conseil également a confié à la MINUSCA, c'est notamment la promotion et la protection des droits de l'homme. Le Conseil nous demande de suivre la situation des droits de l'homme et de lui rendre compte. C'est ce que nous faisons à travers des rapports sur les droits de l'homme que nous publions, rendre public ce rapport, ça, c'est le Conseil qui nous le demande.

Vous avez le document sur le mandat sous les yeux, je vous prie de lire et de le relire parce que, très souvent, on donne à la MINUSCA un mandat que le Conseil ne lui a pas donné, chacun s'imagine que la MINUSCA devrait faire comme ça, la MINUSCA ne devrait pas faire ça... Il appartient seul, et seul au Conseil de sécurité de dire ce que la MINUSCA peut faire, et ce que la MINUSCA ne doit pas faire. Je sais qu'il y'a incompréhension du mandat de la MINUSCA, pas seulement par certaines populations, mais y compris même par les officiels qui donnent à la MINUSCA le mandat qu'ils souhaiteraient et que le Conseil ne lui a pas donné. Nous répondons de ce que le Conseil nous demande de faire, et la MINUSCA, à travers le Secrétaire général des Nations Unies, rend compte au Conseil trois fois par an de ce qu'elle a fait, et ça, c'est dans la résolution. A la fin, on demande au Secrétaire général de rendre compte au Conseil en fixant des dates, tel jour du mois de février, tel jour du mois de juin, tel jour du mois d'octobre. Trois fois par an, tous les 4 mois, le Secrétaire général soumet son rapport au Conseil de sécurité. J'ai le privilège, à sa demande, de présenter ce rapport devant le Conseil, de le défendre, de répondre aux interpellations des membres du Conseil de sécurité.

Le Conseil nous demande aussi d'appuyer le dialogue politique lancé par le Président Faustin-Archange Touadéra au lendemain de son élection et nous appuyons ce dialogue. Nous voulons que ce dialogue soit inclusif. Que tous les acteurs centrafricains, politiques comme ceux de la société civile, y participent. Nous avons été conviés en tant que MINUSCA pour faire partie de ce Comité, au sein duquel la MINUSCA est représenté par son directeur des affaires politiques. Le Conseil nous demande d'appuyer le dialogue.

Le Conseil nous demande aussi d'appuyer l'organisation des élections locales, dont la date a été fixée par l'ANE et le Gouvernement pour le 11 septembre 2022, et ses élections locales sont extrêmement importantes pour le pays. Comme vous le savez, la RCA n'a pas connu d'élections locales depuis 1988. Peut-être certains d'entre nous n'étaient pas encore nés. Depuis 1988, il n'y a pas eu d'élections locales. Et donc, ses élections locales sont extrêmement importantes pour le pays, pour la population parce qu'elles vont contribuer à la gouvernance locale, la participation de la population à la gestion de leurs affaires au plan local. Le Conseil nous demande d'appuyer ses élections locales en faisant ce que nous avons fait pour appuyer les élections générales et législatives. Nous avons tourné les pages de la présidentielle et des législatives. Nous avons apporté tout l'appui technique nécessaire, tout l'appui logistique nécessaire parce que l'appui logistique est fondamental. Le fait de transporter le matériel électoral de Bangui jusqu'en province, et dans les coins les plus reculés, parfois inaccessibles, c'est la MINUSCA qui l'a fait, et personne d'autre.

En plus de l'appui technique, de l'appui matériel, de l'appui logistique nous avons apporté un appui essentiel, c'est la sécurisation des élections, et c'est le même mandat électoral que le Conseil nous avait donné pour les élections générales, que le Conseil vient de nous donner pour les élections locales. Donc, nous apportons également le même type d'appui pour l'organisation des élections locales, et nous allons aussi, comme nous l'avons fait pour les élections générales, contribué par des ressources financières, sans argent il n'y a pas d'élection. Donc nous allons contribuer à mobiliser les ressources financières. Nous avons déjà commencé à parler aux partenaires. D'après la dernière évaluation qui a été faite par l'ANE il faudrait à peu près 15 millions de dollars pour l'organisation et la réussite des élections locales. Ça, c'est le budget prévisionnel, et nous allons nous engager à travailler avec le Gouvernement pour mobiliser ses ressources. J'ai déjà dépêché, il y a quelques semaines, une mission à Bruxelles, conduite par la Représentante spéciale adjointe, Madame Denise Brown, à qui j'ai confié la supervision des élections. Et nous sommes en train de préparer d'autres missions dans d'autres capitales avec le Gouvernement, avec l'ANE, avec le PNUD, qui, comme vous le savez gère le *basket fund*. Parce que ce n'est pas la MINUSCA qui gère l'argent, c'est le PNUD à travers le *basket fund* qui gère, qui assure toutes les dépenses. Donc nous mobilisons, mais nous ne touchons pas à l'argent, nous ne gérons pas un seul dollar des élections, et donc nous nous engageons dans ce principe.

Le Conseil nous demande également l'extension de l'autorité de l'Etat, d'aider au déploiement des forces de sécurité et de contribuer à la sauvegarde de l'intégrité territoriale de la République centrafricaine. Nous avons beaucoup fait dans ce domaine pour appuyer le déploiement de l'Etat, à travers le déploiement des préfets, aujourd'hui quasiment tous les préfets sont en poste. 16 préfets dans les 16 préfectures, plus de 80 % des sous-préfets, 71 sont aujourd'hui en poste. Tous les 16 secrétaires des préfectures sont en poste, certains services de l'Etat commencent à se redéployer à l'intérieur du pays, les forces de défense et de sécurité - les FACAs, la police, la gendarmerie.

Aussi, ce qui est très important, le déploiement de la chaîne pénale. Le procureur, les juges commencent à regagner leur poste qu'ils avaient quitté pour des raisons de sécurité. C'est extrêmement important. Le Conseil nous demande d'appuyer ce processus, c'est fondamental, c'est essentiel. Beaucoup de progrès ont été faits dans la restauration de l'autorité de l'Etat. D'abord, la restauration de sa présence parce qu'il y'a certaines parties du pays où jusqu'à présent l'Etat est absent, mais il importe de le souligner, beaucoup de progrès ont été faits.

Le Conseil de sécurité nous demande aussi d'appuyer la réforme du secteur de la sécurité, c'est essentiel, contribuer au recrutement des Forces de défense et de sécurité avec d'autres partenaires aussi qui contribuent à la formation. C'est extrêmement important à faire en sorte que l'armée soit une armée républicaine, professionnelle par tous les appuis de toutes les formes que nous apportons aux forces de défense et de sécurité. Au niveau de la MINUSCA, nous avons une section qui s'occupe de la réforme du secteur de la sécurité avec le Gouvernement, notamment avec les ministères de la Sécurité publique et de la Défense.

Le Conseil nous demande également de travailler au désarmement, pour la réintégration et pour le rapatriement, ce qu'on appelle DDRR - démobilisation, désarmement, réintégration et rapatriement pour des combattants étrangers qui ne sont pas des Centrafricains. C'est un travail extrêmement important qui a commencé depuis très longtemps. Il y'a eu un plan adopté depuis le Forum de Bangui de 2015. Le processus a commencé et nous appuyons fortement la politique de DDRR. Nous avons au niveau de la MINUSCA une section DDR et qui travaille en interaction avec le ministère techniquement compétent du Gouvernement, en particulier le ministre d'Etat Willybiro Sacko, chargé du DDR et l'APPR.

Le Conseil de sécurité nous demande aussi d'appuyer la justice centrafricaine, la justice transitionnelle et de contribuer à la lutte pour l'Etat de droit et contre l'impunité, c'est extrêmement important. Et le Conseil formellement nous demande d'appuyer la Cour Pénale Spéciale, si vous regardez bien la résolution vous avez toute une partie consacrée à la Cour Pénale Spéciale, c'est une question d'actualité. Je vais peut-être anticiper pour répondre à une question que vous allez me poser pour gagner du temps.

Qu'est-ce que le Conseil nous demande en ce qui concerne la Cour Pénale Spéciale ? D'apporter en association avec d'autres partenaires internationaux - et il y'en a, - je donne l'exemple de l'Union Européenne qui appuie beaucoup la CPS, et l'équipe pays des Nations Unies, c'est-à-dire toutes les agences, fonds et programmes des Nations Unies qui sont présents en Centrafrique - d'apporter une assistance technique aux autorités centrafricaines et renforcer leur capacité en vue de faciliter l'opérationnalisation et le bon fonctionnement de la CPS, en particulier dans le domaine des enquêtes, dans le domaine des arrestations, dans le domaine de la détention, dans le domaine de l'analyse criminelle, dans le domaine de la collecte et de la conservation d'élément de preuve, de recrutement, de sélection de personnel, de la gestion de la Cour, de la stratégie en matière de poursuite et de constitution de dossier, et de l'établissement d'un système d'assistance juridique, ainsi que de renforcer la sécurité des magistrats - qui peuvent être menacés parce qu'ils ont jugé un criminel. Les gens veulent se venger en attendant le magistrat au coin de la rue... Donc, nous assurons aussi la sécurité des magistrats, notamment dans les locaux du siège de la Cour, on est présent, des casques bleus au siège de la Cour, dans les locaux et durant les activités du jugement. Nous prenons des mesures visant la protection des victimes et la protection des témoins, parce qu'un témoin peut être menacé. Les victimes aussi qui sont allées dénoncer un criminel, elles peuvent être menacées aussi, ce n'est pas seulement pour la Cour, mais pour n'importe quelle affaire devant la justice. La protection des témoins dans le respect des obligations mises à la charge de la RCA par le droit humanitaire international, parce que ça, c'est d'abord la responsabilité de l'Etat. Nous nous venons en appui, donc il y'a des obligations qui pèsent sur la République

centrafricaine dans le respect du droit humanitaire international et dans le respect du droit international des droits de l'homme.

J'ai tenu à vous dire ça pour que vous compreniez l'importance que nous accordons au respect de l'indépendance de cette juridiction, la Cour Pénale Spéciale, qui relève de l'ordre juridique interne qui est une demande également du peuple centrafricain, demande de justice et qui a des statuts adoptés par loi, et qui est fortement soutenue par la communauté internationale à travers l'envoi des juges. Vous avez des juges internationaux au niveau de la CPS, ils ne sont pas tous des Centrafricains Le président de la CPS est un juge centrafricain, le procureur adjoint est juge centrafricain aussi mais vous avez des juges venant de la France, la Belgique, de la Suisse, de Madagascar et d'autres pays et cela n'aurait pas été possible sans cet appui essentiel de la MINUSCA, mais aussi d'autres partenaires internationaux comme je l'ai dit.

La MINUSCA a apporté en termes de financement à la Cour Pénale Spéciale, depuis sa création, plus de 18 millions de dollars, et rien que pour l'exercice 2021-2022, nous allons apporter 4,2 millions de dollars à la Cour Pénale Spéciale. Donc, nous ne pouvons pas mettre autant d'argent dans cette Cour et ne pas nous soucier de son bon fonctionnement, parce que l'argent que nous mettons c'est l'argent de 193 Etats membres des Nations Unies, dont la Centrafrique. Et donc le respect de son indépendance est très cruciale pour sa crédibilité en tant que Cour.

Je sais que quelqu'un a prévu de me poser des questions sur l'affaire Hassan Bouba ou bien il n'y a pas de question sur ça ? En parlant du respect de l'indépendance de la Cour, c'est d'abord une Cour libre, elle est indépendante, elle a des dossiers, et si vous avez suivi tout ce que j'ai dit, ça veut dire que nous avons travaillé à appuyer la Cour dans la constitution des dossiers. Nous n'avons pas été informés de l'arrestation de Hassan Bouba, on a appris cela comme vous, pour nous, la Cour ne nous a pas prévenus. Nous avons aussi été informés comme vous, comme tout le monde de son retour chez lui à PK5. Au moment où il devait aller répondre chez le juge, au moment où son avocat lui-même l'attendait, au lieu d'aller à la Cour, il est allé chez lui. Nous avons demandé des clarifications pour ce qui s'est passé. Nous avons interpellé le Gouvernement, parce que nous voulons savoir - ce n'est pas nous seuls qui voulons savoir, vous aussi, vous voulez savoir ce qui s'est passé. Les populations veulent savoir, tous les partenaires veulent savoir. Je pense que le Gouvernement devrait communiquer, dire aux populations ce qui s'est passé, c'est vrai Hassan Bouba est un Ministre de la République centrafricaine. Le Gouvernement a communiqué par la suite, le dimanche 5, le Gouvernement a rendu public un communiqué. Les événements se sont passés le 26 novembre, n'est-ce pas ?

Le 5 décembre, le Gouvernement a rendu public un communiqué pour expliquer. Je ne vais pas revenir sur le communiqué du Gouvernement que vous avez lu, mais, nous avons pensé qu'il était important de rassurer la Cour, il était important pour le Gouvernement de réaffirmer son attachement à la Cour, le respect de son indépendance. Nous nous félicitons que dans le communiqué du Gouvernement, le ministre de la Justice ait dit clairement que l'affaire Hassan Bouba n'est pas éteinte, que la Cour va continuer officiellement à faire son travail, et que tous les officiers et autres sont appelés à collaborer avec la Cour. Nous avons pensé qu'il fallait également une rencontre entre le Gouvernement au plus haut niveau et les membres de la Cour, ce qui a été fait. Et, je m'en félicite. Le Président de la République a rencontré les juges de la Cour le lundi pour échanger avec eux, pour les rassurer de l'engagement de la République centrafricaine à

respecter l'indépendance de la Cour, parce que le Président veut aussi que la Cour soit opérationnelle, en refusant toute amnistie aux criminels. Si vous relisez l'accord de paix, il n'y a pas d'amnistie.

Tous ceux qui ont commis des crimes devraient répondre à la justice sans exception. Et quel que soit le statut du moment, tous doivent répondre à la justice parce qu'ils ont commis des crimes. Il faut penser aux victimes de ces crimes. Par exemple, il y a des enfants qui sont aujourd'hui des orphelins de père et de mère parce qu'il y a un criminel qui a massacré le père et la mère, il y a des gens qui sont amputés, d'autres qui sont traumatisés à vie, on ne peut pas passer par pertes et profits tout ça. Les responsables doivent être identifiés, recherchés, arrêtés, traduits devant la justice. Il faut qu'ils paient ces crimes, quel que soit leur statut. C'est important que le Président de la République reçoive les membres de la Cour pour discuter avec eux, et qu'ils se soient entendus sur la marche à suivre. Il y a eu certainement des problèmes de communication, mais, j'espère qu'avec cette audience de lundi, entre le Président de la République et les juges de la Cour, que nous allons pouvoir avancer, et que Monsieur Hassan Bouba répondra le plus tôt possible à la justice pour que la Cour pénale puisse continuer à faire son travail, et que sa crédibilité soit sauvegardée. Voilà ce que je voulais dire pour le cas Hassan Bouba et j'espère qu'on n'y reviendra pas pour la suite dans les questions.

Dans le mandat, il y a aussi d'autres importantes questions liées par exemple à la question Genre. La protection des femmes, c'est important. Promotion des femmes, protection également de l'enfance, toutes ces questions sont bien prises en compte dans le mandat. Et parmi les nouvelles activités introduites par le mandat, figure aussi le soutien aux autorités centrafricaines à l'application et au suivi du cessez-le-feu, cessez-le-feu déclaré unilatéralement par le Président Touadéra depuis le 15 octobre dernier. Nous nous félicitons de cette initiative qui est extrêmement importante. Nous savons aussi que sur le terrain, le cessez-le-feu est violé, il n'est pas clairement respecté. Le cessez-le-feu violé au quotidien par les groupes armés et par les rebelles, il faut réfléchir sur les sanctions à infliger à ceux qui violent le cessez-le-feu, qu'on puisse les identifier et les sanctionner. Nous allons continuer à travailler pour le respect intégral du cessez-le-feu sur le terrain.

Le Conseil nous demande aussi d'appuyer le dialogue républicain. Comme je l'ai dit, c'est une belle initiative du Président que nous soutenons. Et le dialogue républicain pour qu'il réussisse, il doit être inclusif. Nous allons travailler pour que ceux qui ont quitté la table de dialogue reviennent au dialogue. Le Président nous a demandé de contribuer à cela. Et nous allons prendre des initiatives pour discuter avec l'opposition démocratique et républicaine pour aider à son retour au dialogue. Je prendrais personnellement des initiatives à cet effet. Je les recevrai à la demande du Président Touadéra et échangerai avec eux pour comprendre leurs préoccupations, et sur la base du mandat de bons offices que le Conseil de sécurité m'a donné, travailler avec le Président et le Gouvernement pour trouver un terrain d'entente, pour pacifier le jeu politique dans le pays.

Ce pays a besoin de sérénité, de stabilité, de calme. Que les filles et fils de ce pays se parlent. Ils sont tous Centrafricains, ils ont quelque chose qui leur appartient, c'est le pays. C'est important, si le pays n'existe plus, il n'y a plus de pouvoir, il n'y a plus de Président de la République, il n'y a plus de députés, n'est-ce pas ? Il faut d'abord que le pays existe, qu'il soit stabilisé, que les fils

et les filles du pays se parlent, qu'ils ne se considèrent pas comme des ennemis, mais comme des adversaires politiques, mais pas des ennemis politiques, c'est important que le pouvoir et l'opposition discutent. L'opposition est là pour s'opposer, le pouvoir est là pour gouverner. Ça, c'est la logique normale des choses. Ceux qui sont au pouvoir veulent rester au pouvoir, conserver le pouvoir, c'est normal. Ceux qui sont dans l'opposition aussi veulent aller au pouvoir. C'est la vocation de l'opposition de conquérir le pouvoir, n'est-ce pas ? Il faut donc qu'il y ait ce dialogue. Si l'opposition d'aujourd'hui devient le pouvoir de demain, c'est le pouvoir d'aujourd'hui qui va devenir l'opposition de demain. Ce que je vous dis c'est tellement élémentaire, tellement général, donc, il faut qu'ils se parlent. Et, nous allons continuer à appuyer ce dialogue sur la base du respect des règles de la République, sur la base du respect de la Constitution de la République, tout en respectant aussi la souveraineté de la Centrafrique, c'est important et j'ai pris l'engagement de contribuer, en tant que Nations Unies, en concertation avec tous les autres acteurs de la République centrafricaine à construire ce dialogue.

Je voudrais aussi parler rapidement de ce que la MINUSCA, dans le cadre de son mandat, a fait pour aider dans la restauration de l'autorité de l'Etat, tous les efforts combinés que nous avons faits, auxquels nous avons consenti ces derniers temps. L'appui de la MINUSCA lors du mandat précédent a porté également sur la création, l'amélioration des conditions de travail des représentants de l'Etat, avec le financement de 47 projets de construction ou de réhabilitation des sièges de préfectures, de sous-préfectures, de mairies, mais aussi des tribunaux, des prisons, des commissariats, des brigades, à hauteur de plus de 800 millions de FCFA. Les investissements que nous avons faits dans la réhabilitation de ces locaux -vous le savez avec les conflits, il y a beaucoup de bâtiments administratifs qui ont été détruits par les groupes rebelles, les préfectures ont été brûlées, des mairies brûlées, les tribunaux saccagés, les commissariats et les brigades saccagés et brûlés. Pour contribuer à la restauration de l'autorité de l'Etat, pour que les préfets puissent travailler, il faut qu'il y ait un local où ils peuvent être, pour que les policiers et les gendarmes puissent aller travailler à l'intérieur du pays, il faut au moins qu'ils aient un siège, une gendarmerie, une police, et nous avons investi plus de 800 millions de FCFA durant le mandat passé. Nous avons développé 34 projets d'appui aux municipalités pour un montant de plus de 600 millions de FCFA. Et la mise en œuvre des tâches relatives à la restauration de l'autorité de l'Etat et la réforme du secteur de la sécurité, s'est notamment traduite aussi par l'appui au recrutement et à la formation de 986 nouveaux membres des Forces de sécurité intérieure. 986, dont 133 femmes pour la police, et 492, dont 132 femmes pour la gendarmerie. Désormais, la RCA dispose d'un effectif de 6530 FSI (police et gendarmerie) formées et déployées grâce au soutien de la police de la MINUSCA, en coordination avec le Gouvernement et d'autres partenaires.

Nous avons aussi soutenu le programme national de DDR, aux plans stratégique, opérationnel, logistique et sécuritaire. A cela s'ajoutent aussi des appuis budgétaires directs à la conduite des opérations pour la réinsertion des démobilisés avec des fonds américains qui sont logés à la MINUSCA et sur fonds propres des Nations Unies. Je vous donne un exemple : entre novembre 2020 et novembre 2021, ces appuis budgétaires des USA et des Nations Unies ont atteint 275 millions de FCFA. De même, la MINUSCA, en collaboration avec les autorités nationales, avec la société civile et avec les communautés, a mis en œuvre le programme de réduction de la violence

communautaire, un programme qui a touché 3672 bénéficiaires, dont 1529 femmes, de juin 2020 à juin 2021, et ce programme s'est bien déroulé.

Le soutien de la MINUSCA a notamment porté dans le domaine des infrastructures, dans les investissements directs également. Ces soutiens ont notamment permis aux autorités nationales de renforcer leur réponse à la pandémie de Covid-19, avec la réhabilitation de deux étages de l'Hôpital Universitaire et de l'ex-centre d'isolement Ebola à Bangui pour l'accueil et le traitement de patients atteints du virus. Ces fonds ont également permis, entre autres, de soutenir la SODECA dans l'installation de plusieurs pompes à eau dans différentes zones de Bangui et l'ENERCA avec des générateurs, de construire des bureaux de la Cour Constitutionnelle et de l'Autorité nationale des élections (ANE), de rénover des studios de Radio Centrafrique et de réparer la route entre l'Avenue Boganda et Castors, ainsi que le rond-point des Nations Unies. Le coût des travaux de ces deux routes est estimé à 184.912.000 francs CFA. La MINUSCA va poursuivre ces appuis parce que nous savons que notre action a un impact sur les routes. Nous avons beaucoup de véhicules qui y roulent, beaucoup de camions, qui contribuent aussi à la détérioration des routes. Donc, nous avons l'obligation de contribuer à la réfection de ces routes. Notre action aussi a un impact négatif sur l'environnement parce que nous émettons beaucoup de déchets, des déchets médicaux, des déchets solides parce que nous avons des hôpitaux. Nous avons une structure qui s'occupe de l'environnement et de la protection de la nature. Et nous investissons beaucoup dans la protection de l'environnement, en aidant la décharge de Kolongo, et d'autres décharges, le traitement des déchets médicaux, des déchets solides, également l'utilisation de l'énergie renouvelable.

On ne communique pas très souvent sur tout cela, et je comprends que les gens ne comprennent pas ce que nous faisons. J'ai demandé à la direction de la Communication stratégique de mieux communiquer sur cela. Nous avons négocié avec la Télévision centrafricaine pour avoir tous les mardis, de 20h30 à 21h une tranche horaire MINUSCA, qui nous permettait de montrer ce que nous faisons. Et je souhaite que cette tranche horaire soit reprogrammée. J'invite le ministre de la Communication aussi à créer les conditions pour que cette tranche horaire reprenne, parce que nous avons vu des feedbacks très positifs de la part de la population. Nous avons d'autres moyens de communication à travers les réseaux sociaux, sur notre chaîne YouTube, sur Instagram, sur Facebook, ... Moi, je fais beaucoup de tweets tous les jours. Cela permet à ceux qui nous suivent de savoir ce que nous faisons. Nous avons aussi un compte Twitter de la MINUSCA qui permet de savoir ce que nous faisons.

L'adoption de ce nouveau mandat intervient dans un contexte de défis et d'opportunités majeures pour le processus de paix. Il y a eu l'initiative de Luanda avec l'Angola qui préside comme vous le savez la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL). Je voudrais au nom des Nations Unies aussi féliciter l'Angola et le Rwanda pour le rôle extrêmement important qu'ils jouent pour faire avancer le processus de paix en République centrafricaine. J'ai été à Luanda le 6 octobre dernier pour rencontrer le Président angolais João Lourenço, également pour échanger avec lui sur les initiatives de l'Angola, à la suite du sommet du 16 septembre qui s'est tenu à Luanda, et qui a adopté la Feuille de route, extrêmement importante, qui a conduit au cessez-le-feu. Des initiatives qui sont en train d'être prises pour travailler pour le cantonnement des troupes, pour le désarmement, la démobilisation, réinsertion et rapatriement des combattants étrangers. La Feuille de route adoptée constitue un accélérateur de la mise en œuvre de l'APPR. Nous attendons dans les prochaines semaines une délégation conjointe des ministres des Affaires étrangères de

l'Angola et du Rwanda en Centrafrique, pour travailler avec le Gouvernement et les partenaires pour voir comment avancer dans la mise en œuvre de la Feuille de route.

Aujourd'hui, l'espoir c'est cette Feuille de route. Les négociations sont en cours entre les responsables de la CIRGL et certains leaders des groupes armés. Nous avons toujours été pour le dialogue. Tous les conflits au monde se terminent autour de la table de négociation. Vous avez vu ce qui s'est passé en Colombie. Les gens sont appelés à trouver des solutions. C'est important d'encourager des initiatives de paix en République centrafricaine. Le peuple centrafricain dans sa diversité ainsi que les partenaires internationaux nourrissent tous l'espoir de voir le pays pleinement pacifié et d'assister à des élections locales crédibles et participatives, les premières depuis 1988, pour consolider le processus de démocratisation, renforcer l'État de droit et rendre plus effective la souveraineté de l'État sur l'ensemble du territoire national. La MINUSCA maintiendra son appui aux autorités centrafricaines dans la création de conditions propices à mise en œuvre de l'APPR par le biais de la feuille de route.

Les personnels civils et en uniforme de la MINUSCA continueront de travailler avec dévouement, professionnalisme, impartialité et dans le strict respect des valeurs et principes des Nations Unies. Nous continuerons à engager les citoyens de la RCA, les parties au conflit, les acteurs régionaux et d'autres acteurs internationaux et les partenaires sur le terrain en vue de consolider les relations de confiance, afin d'exécuter pleinement notre mandat.

Les groupes armés sont enjoins d'adhérer au DDRR, de mettre fin à toutes formes de violences contre les populations civiles, les forces de défense et de sécurité et les casques bleus, de s'abstenir d'empêcher l'action des humanitaires, d'observer le cessez-le-feu, de mettre pleinement en œuvre l'APPR de bonne foi et sans délai, et de régler leurs différends par des voies pacifiques notamment au moyen des mécanismes de suivi et de règlement des différends prévus dans l'Accord. À cet effet, je condamne fermement les récentes attaques du 3R et de l'UPC contre les populations civiles dans certaines localités et les appelle à y mettre fin immédiatement. J'appelle également l'UPC à revenir dans l'Accord de paix, seule voie pour une paix définitive en RCA.

Concernant les partenaires, la résolution 2605 demande aux États voisins, aux organisations régionales et à tous les partenaires internationaux d'apporter leur appui au processus de paix, y compris à la mise en œuvre de l'APPR par le biais de la feuille de route, de manière cohérente et coordonnée, avec les bons offices de la MINUSCA.

Je voulais en terminant inviter tous les acteurs à mettre fin à toute cette campagne de haine et d'incitation à la violence à travers les réseaux sociaux notamment, y compris même à travers les médias traditionnels, et de mettre fin à toutes ces menaces contre les personnels des Nations Unies qui sont là pour aider le peuple centrafricain, de mettre fin à toutes ces menaces contre les partenaires de la République centrafricaine qui a besoin de tous ses partenaires, sans exclusif.

Ces campagnes de haine, ces campagnes de menaces, surtout contre les Nations Unies, surtout contre le leadership de la MINUSCA, ça ne sert à rien parce que nous sommes déterminés à mettre en œuvre le mandat que le Conseil de sécurité nous a donné. Ça ne nous aidera pas ces injures quotidiennes à travers les médias sociaux. Si les gens pensent que cela peut nous décourager, ils se trompent. Si ce sont les campagnes d'incitation à la haine qui devraient nous décourager, nous

n'accepterons pas d'être dans cette mission que le Secrétaire général nous a confiée parce que nous savons que c'est une mission à haut risque, mais, nous avons accepté.

Nous allons continuer à exécuter notre mandat sereinement, en coopération avec les autorités centrafricaines dans le respect de la souveraineté, en coordination avec tous les partenaires de la RCA, qui y travaillent au quotidien pour aider ce pays et ce peuple à retrouver la paix et la stabilité, et à s'inscrire sur la voie du développement.

Chers amis,

Voilà les grandes lignes de ma communication pour ce point de presse auquel la direction de la Communication et le porte-parole m'ont invité.

Je me tiens à votre disposition pour vos questions.

Je vous remercie.

Julio Salawane (Le Pays) - Merci. J'ai trois préoccupations. Vous vous êtes rencontrés avec le Président de la République, vous avez échangé, il vous a félicité en vous encourageant. Sinon, vous a-t-il présenté quelques soucis et des attentes. Quels sont ces soucis et ces attentes ?

Ma deuxième préoccupation concerne le mandat de la MINUSCA. Votre prédécesseur Parfait Onanga a parlé de 30 ans pour que la RCA retrouve sa quiétude. Mais, vous, vous dites que ce soit le plus vite possible, c'est encourageant mais quelle est la stratégie que vous allez mettre en place pour parvenir à cette décision ?

Concernant la mobilisation des fonds pour les élections locales, présentement, que ce soit la Banque mondiale, que ce soit l'Union Européenne, ils ont essayé de se retirer de négocier avec la République centrafricaine sous prétexte de la présence des Russes. Vous vous êtes engagés à plaider pour la République centrafricaine auprès de ces institutions, êtes-vous convaincu vraiment que cela sera possible ? Je vous remercie.

Constantin Josias Ngoutendji (Radio Guira FM): Bonjour Monsieur le Représentant. J'ai seulement deux préoccupations : La première, c'est l'assistance de la MINUSCA, comme l'a dit, tout à l'heure, mon prédécesseur, aux autorités centrafricaines prévues dans la résolution 2605 qui parle de l'appui à l'organisation des élections locales de 2022. Quel est le degré d'engagement de la Mission dans la préparation de ce scrutin ?

Ce même mandat prévoit l'appui au dialogue républicain, mais il y a un blocage en ce moment au niveau national. Que compte faire la MINUSCA pour que ceux qui se retirent reviennent dans ce comité consultatif ?

Mankeur Ndiaye, Représentant spécial : Merci beaucoup Le Pays et Guira FM. Je disais tout à l'heure qu'au-niveau de la MINUSCA, nous avons ce privilège, cette chance de rencontrer le Président de la République tous les lundis, pour échanger avec lui sur la situation dans le pays, sur nos activités, et recueillir évidemment ses suggestions, ses commentaires, ses préoccupations, et pour voir ensemble comment nous pouvons continuer à travailler ensemble. C'est ça l'esprit de ce dialogue hebdomadaire, qui est extrêmement important. C'était juste pour vous donner concrètement un exemple et montrer que les relations avec le Gouvernement sont des relations qui sont constantes, qui sont permanentes contrairement à ce que l'on peut dire.

J'ai lu il y a une semaine un article qui dit : « Oui les relations sont tendues entre la MINUSCA et le Gouvernement, que le Représentant spécial ne rencontre plus les autorités, qu'il y a des problèmes depuis les événements du 1^{er} novembre ». J'ai lu cela et j'ai rigolé. J'en ai parlé aussi au Président qui a aussi rigolé. C'est pour rappeler comme on dit, les faits sont sacrés et les commentaires sont libres. C'est pour vous donner un exemple, il n'y a jamais eu de rupture entre le Gouvernement et la MINUSCA, la confiance est là même si c'est une confiance qu'il faut renforcer, renforcer tous les jours, prendre des mesures de confiance, expliquer ce que nous faisons, c'est très important. Parfois, il y a des préoccupations relatives à l'action des groupes armés qui font dire que la MINUSCA devrait faire ceci et cela, c'est normal. Le Président de la République a la responsabilité première d'assurer la sécurité de ses citoyens et d'assurer la sauvegarde de l'intégrité du territoire - c'est son pays - pendant le mandat que le peuple lui a confié. C'est ça l'esprit de ce dialogue hebdomadaire avec l'autorité.

Vous savez, quand les Nations Unies mettent en place une opération de maintien de la paix, on pense aussi à la sortie, ce que l'on appelle *exit*. On ne peut pas dire exactement que l'opération va durer trois ans, 4 quatre ans... On ne sait pas, mais il faut penser à la sortie parce que les opérations de maintien de la paix ne sont pas des opérations éternelles. Il arrive que les opérations durent très longtemps. La MINUSCA est là, comme je l'ai dit depuis 2014, avant la MINUSCA, il y avait d'autres opérations, la mission africaine était là. A un moment donné, on avait considéré que l'opération soit sous l'umbrella des Nations Unies, c'est ce qui a été fait. C'est la 7^{ème} année, le mandat vient d'être renouvelé pour une 8^{ème} année, mais nous allons tout faire pour que les tâches qui nous sont confiées soient réalisées. Il y a des progrès qui ont été faits, pour ceux qui connaissent bien la Centrafrique, s'ils comparent la situation dans le pays aujourd'hui et ce qu'elle était avant 2014, mais ils verront qu'il y a quand même des avancées significatives. Ne serait-ce qu'à Bangui, les gens peuvent circuler librement, même qu'il y a toujours du banditisme, de certaines violences, etc., quand même il y a eu une amélioration substantielle de la situation.

Les groupes armés, même s'ils continuent à sévir, ont été très sérieusement affaiblis, il faut le dire. L'autorité de l'Etat s'est renforcée, la présence de l'Etat s'est renforcée, il y a des zones où l'Etat était absent, aujourd'hui il est présent, il y a des zones où il n'y avait ni policiers, ni FACA, ni gendarmes, il y a aujourd'hui des policiers, des FACA, des gendarmes, il y a des zones où les tribunaux ont été complètement fermés, on a ces tribunaux fonctionnels. Donc, il y a des progrès substantiels. Dire que les groupes armés contrôlent trois quarts du territoire centrafricain, c'est faux, c'est de la propagande. Comment se fait-il qu'il y ait 16 préfets sur 16 présents à leurs postes ? Comment se fait-il qu'il y ait 67 sous-préfets présents sur les 71 sous-préfectures que compte le pays ?

Donc l'autorité de l'Etat se restaure progressivement. Si nous arrivons à consolider ce processus, à mettre en œuvre l'Accord de paix, à travailler avec les groupes armés qui acceptent de revenir dans l'Accord de paix, à combattre ceux qui combattent l'Accord de paix, à sanctionner ceux qui sont contre le processus de paix, parce que la question de sanction est prévue dans l'Accord de paix, l'article 35. Il faut que cet article soit appliqué, il faut que ceux qui sabotent le processus de paix soient mis hors d'état de nuire. Si nous arrivons à ça, si nous arrivons à consolider le processus politique, en même temps que le processus de paix, si nous arrivons à réussir le dialogue républicain, nous aurons beaucoup fait et la Mission aura fait beaucoup aussi dans la mise en œuvre de son mandat. Donc, la question de l'*exit*, va se poser dans les toutes prochaines années, mais je ne peux pas vous dire quand, mais j'espère que ce sera sous peu. Dans les deux ou trois prochaines années, je pense que nous aurons beaucoup fait, si nous continuons avec cette tendance. C'est extrêmement important de le dire, donc il faut y penser.

Pour ce qui est des élections locales, comme je l'ai dit, nous allons contribuer à la mobilisation des ressources en travaillant avec l'ANE, en travaillant également avec le Gouvernement. Le Gouvernement a également fait des efforts internes à partir de son budget, pour contribuer au financement. Nous devons normalement engager le plus rapidement possible la cartographie électorale, la révision des listes électorales, parce qu'il y a des Centrafricains qui ont atteint l'âge de voter aujourd'hui, qu'ils n'avaient pas lors des élections législatives et présidentielle. Donc il faut réviser la liste, pour permettre à ceux qui ont atteint l'âge de pouvoir s'inscrire sur les listes électorales et de pouvoir rayer ceux qui ne sont plus de ce monde, etc. C'est un travail qui doit se faire, ça demande également des ressources.

Rien que pour la cartographie, il faut envoyer des missions à l'intérieur du pays, assurer leur sécurité, ça aussi ce sont des dépenses. Nous avons pu quand même, après les élections présidentielle et législatives, récupérer beaucoup de matériels, les stocker et les sécuriser quelque part, pour éviter de faire les mêmes dépenses, par exemple pour ce qui est des urnes, des isoiloirs, il y en a qui ont été détruits par les groupes armés, mais pour l'essentiel, la MINUSCA a réussi à les récupérer et à les sécuriser. Ce qui évite d'acheter encore des isoiloirs et encore d'autres matériels de bureau comme de l'encre indélébile, etc. Mais pour l'instant, nous travaillons à cela, la Banque mondiale ne participe pas au financement des élections. La Banque mondiale est un partenaire technique et financier de la RCA qui contribue dans beaucoup de domaines. Aujourd'hui je ne pense pas qu'il y a un retrait des partenaires de la RCA.

Il y a quelques difficultés dans les relations de la RCA avec tel ou tel pays, mais nous travaillons quand même à faire en sorte que les relations se pacifient entre la RCA et ses partenaires. Je pense que le Président également y travaille, c'est extrêmement important également de le signaler. Donc on n'a pas vraiment de souci majeur au niveau du financement.

Pour ce qui est maintenant des élections locales, comme je l'ai dit, nous allons continuer à mobiliser, nous sommes en train de travailler également avec la Force et la Police de la MINUSCA, sur l'adaptation du plan intégré de sécurisation des élections que nous avons adopté, qui nous a permis d'assurer la sécurité des élections, même si lors du premier tour, il y a eu beaucoup d'effets de surprise de la part des groupes armés qui ont attaqué, qui ont voulu empêcher que les élections ne se tiennent. Nous allons travailler avec la Force, pour adapter ce plan de sécurisation des

élections et surtout, comme je l'ai dit, travailler également pour la mobilisation des ressources qui est essentielle.

Pour le dialogue républicain, comme vous le savez, il y a quelques difficultés aujourd'hui avec la suspension de la participation de l'opposition, qui s'est plaint également de la décision qui a été prise, de réunir la commission parlementaire pour examiner la levée de l'immunité parlementaire de certains députés de l'opposition, ce qui a entraîné le retrait du comité d'organisation, mais cette décision a été suspendue. Comme vous le savez, la commission ne s'est pas réunie, malgré tout l'opposition exige non la suspension, mais l'annulation de cette procédure. C'est ça la conditionnalité qu'elle a posée pour revenir au dialogue. Donc nous allons travailler, comme je l'ai dit, nous sommes engagés à discuter avec les uns et les autres et essayer de trouver un compromis, pour que l'opposition puisse revenir, donc il faut des concessions de part et d'autre. Nous ne disons pas que nous avons la solution, mais nous allons échanger dans les prochains jours, dans les prochaines semaines, avec les uns et les autres.

Le Président m'a donné son aval, pour que je fasse le travail de bons offices, en concertation avec d'autres partenaires de la RCA, avec qui nous sommes déjà engagés, avec l'espoir qu'un compromis sera trouvé, et que le dialogue républicain puisse redémarrer, par ce que la volonté du Président c'était de le finir même au mois de novembre, le dialogue. Maintenant, d'autres échéances qu'il s'est fixées c'est de faire en sorte que ce dialogue puisse se faire et se termine d'ici la fin de l'année, donc nous allons y travailler, voir toutes les possibilités qui sont fortes qui s'offrent à nous, pour trouver ce compromis, pour comme vous l'avez dit, « débloquer », la situation.

Arsène Jonathan Mosseavo (Les Autres Nouvelles de Centrafrique – LANOCA) : Je remercie le Représentant spécial pour cette conférence de presse. Moi personnellement dans ma posture de journaliste mais aussi de citoyen lambda, j'ai été édifié sur ce mandat. Parce qu'en tant que citoyen lambda, ce que vous venez de dire beaucoup ne le savent pas. Les gens pensent que quand il y a un évènement qui se produit, la MINUSCA doit agir, alors qu'il faut attendre peut-être un ordre du Conseil de sécurité, vous avez essayé de l'expliquer. Maintenant, comme j'avais déjà eu l'occasion de le dire au porte-parole lors d'un café de presse, c'est de continuer de sensibiliser dans des émissions délocalisées, pour expliquer un peu ce que fait la MINUSCA en Centrafrique. C'est important, parce que le Centrafricain pense que vous êtes des soldats de la paix, vous êtes là avec des armes, avec des moyens colossaux, quand il y a un évènement qui se passe, il faut agir, ça c'est pour le Centrafricain.

Alors, ma question est celle de savoir, quel est le degré de collaboration entre les Casques bleus et les alliés, je voudrais parler des Russes et surtout par rapport à la gestion de certains aérodromes ? Comment vous collaborez avec ces troupes en présence, quand il s'agit de gérer un peu certains aérodromes, tel est le cas de Berberati ?

Askin Bamako (Le Démocrate) : Monsieur le Représentant spécial, le 15 décembre, dans une semaine, il fera deux mois après le cessez-le-feu décrété par le Chef de l'Etat. Entre temps, il y a eu déjà plusieurs violations de ce cessez-le-feu, alors que l'organisation sous-régionale à l'origine, la CIRGL, me semble-t-il, n'a pas prévu un mécanisme efficace de contrôle et de

suivi pour éviter ce genre d'illustration qu'on est en train de voir. Puisque quand on voit bien, ce dernier, les groupes armés, mais aussi certaines forces pro-gouvernementales, commettent des exactions contre la population et ça pose problème. C'est comme si les rebelles qui sont sur le terrain ne savent pas qu'il y a un processus politique, qu'il y a des négociations qui sont en train d'être faites, pour revenir à l'ordre et continuer avec l'APPR.

Alors je me demande, est-ce que la CIRGL n'a pas prévu ces mécanismes ? On a comme l'impression qu'il y a un cessez-le-feu, on croise les bras, on viole aujourd'hui, après on revient à la raison, on n'avance pas.

Mankeur Ndiaye, Représentant spécial : Merci beaucoup, c'est une bonne question. Tout le monde s'est félicité de ce cessez-le-feu unilatéral déclaré par le Président Touadéra, le 15 octobre dernier, juste à la veille de la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation en RCA, donc la présentation du dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en RCA qui a été faite le 18 octobre, le Président a déclaré le cessez-le-feu le 15 octobre et il a lui-même participé à cette réunion du Conseil de sécurité du 18 octobre, il s'est adressé au Conseil de sécurité par vidéoconférence. J'étais à New York et j'avais beaucoup apprécié, il avait décidé de participer à cette réunion du Conseil en parlant du cessez-le-feu et de toutes les initiatives qu'il comptait prendre aussi, pour la consolidation du cessez-le-feu.

C'est vrai, il n'y a pas de mécanisme de suivi du cessez-le-feu. Il n'y a pas également de mesures de sanctions prévues pour ceux qui violent ou violeraient le cessez-le-feu, parce que depuis lors, il n'y a pas eu de suivi véritablement sur le terrain. Et c'est pourquoi, la mission dont je parlais tout à l'heure, des ministres des affaires étrangères de l'Angola et du Rwanda est très attendue. Parce que le sommet de Luanda qui a adopté la Feuille de route et qui a décidé du cessez-le-feu a mandaté l'Angola et le Rwanda pour assurer le suivi. Et les deux ministres des Affaires étrangères devaient arriver depuis lors, mais pour des contraintes de calendrier, ils n'ont pas pu faire le déplacement de Bangui. Mais ils vont faire ce déplacement très rapidement, d'ici le 20, le 22, je pense, on m'a dit qu'ils seraient là le 22 décembre, pour échanger avec les autorités centrafricaines et avec tous les partenaires de la Centrafrique qui sont présents pour voir comment assurer la mise en œuvre effective de la feuille de route, qui commence par le cessez-le-feu. Donc ça c'est très important, c'est une mission qui est attendue, qui est très importante. Vous l'avez dit, le cessez-le-feu est violé, surtout par les groupes armés, avec les attaques répétées des éléments de la CPC, que ce soit de l'UPC ou des 3R. Attaques qui n'ont pas abouti à grand-chose, parce que chaque fois qu'il y a des attaques, il y a la riposte immédiate des FACA et de leurs alliés et parfois aussi de la MINUSCA, comme c'est le cas à Kouango il y a trois jours.

Donc le mécanisme de suivi de cessez-le-feu est un mécanisme extrêmement important qu'il faut mettre en place le plus rapidement possible et nous comptons également sur cette mission importante des ministres des affaires étrangères de l'Angola et du Rwanda, en accord avec le Gouvernement pour voir quel mécanisme mettre en œuvre.

Pour ce qui est de la collaboration entre les casques bleus et les autres forces qui sont en présence, nous allons y travailler, nous avons déjà il y a quelques mois, un mécanisme d'échange mutuel d'information qui se réunissait autour du premier ministre, de l'ancien premier ministre, mais depuis lors, ce mécanisme ne se réunit pas. Je pense qu'il est important de trouver un minimum de cadre de concertation, d'information mutuelle, parce que nous sommes des forces qui sont toutes présentes sur le terrain, les FACA et leurs alliés mènent des opérations militaires dans des zones où les casques bleus sont présents, donc il y a des risques de confrontation sur le terrain, parce que ce sont tous des éléments armés. Il faut qu'on réfléchisse pour trouver le meilleur mécanisme, pour éviter qu'il y ait de confrontation entre ces différentes forces sur le terrain.

Et je voudrais franchement redire notre respect total de la souveraineté de la République centrafricaine, qui a la liberté de se trouver des alliés, de se trouver des amis, de se trouver des partenaires. Nous n'avons aucun problème avec les Russes, aucun problème avec la Russie. La Russie est un très grand pays, membre permanent du Conseil de sécurité, nous avons d'excellentes relations de coopération avec la Russie, nous avons des officiers d'Etat-major russes au niveau de l'état-major de la MINUSCA, qui y travaillent. Moi-même je me suis rendu deux fois à Moscou à l'invitation du Gouvernement russe, depuis que je suis là. Je suis à ma troisième année et j'ai fait deux missions officielles à Moscou : en mai 2019 et récemment au mois de mai 2021, pour échanger avec les autorités russes, sur la meilleure manière de coordonner ensemble.

Je rentre de New York où j'ai rencontré l'ambassadeur permanent de la Russie, auprès des Nations Unies. Nous avons également échangé. Donc on n'a aucun problème, nous Nations Unies avec la Russie, qui est un éminent membre du Conseil de sécurité des Nations Unies et qui contribue également beaucoup à l'activité de la MINUSCA. Et la Russie fait partie des pays qui nous ont donné ce mandat, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité. Donc on n'a aucun problème avec la Russie. Je voudrais vraiment vous rassurer de ce point de vue, il est important que tous les partenaires travaillent ensemble, nous aident à mettre en œuvre le mandat que le Conseil nous a donné, qu'eux-mêmes nous ont donné, parce qu'ils sont tous des partenaires de la République centrafricaine, et je pense qu'il faut travailler à pacifier les relations entre la RCA et tous ses partenaires, et en tant que Nations Unies aussi, nous y travaillons, et nous y contribuons beaucoup.

Fernand Nathan Bandagba Zekpio (L'Arbre Qui Parle) : Je remercie beaucoup M. Mankeur Ndiaye, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique, sur le mandat de la MINUSCA, nous constatons que tous les mandats de la MINUSCA depuis 2014 jusqu'à ce nouveau mandat sont bons, mais parfois c'est l'application de la part de certains contingents du côté militaire sur le terrain qui fait défaut. Ça, je crois que même au niveau de la MINUSCA, vous êtes au courant.

Sur le dialogue républicain qui se pointe à l'horizon, le nouveau mandat vous demande de faire à ce que ce dialogue qui vient soit inclusif, vous venez de le confirmer. Par contre, nos autorités parlent du dialogue républicain, rien qu'avec ceux qui sont restés dans la république, qui n'ont pas pris les armes. Mais si vous venez de confirmer que ça sera un

dialogue inclusif, êtes-vous sûr que c'est pour la dernière fois pour ne plus que ces groupes armés viennent encore rouler nos autorités et la MINUSCA dans la boue comme le cas de l'APPR qui a échoué mais que vous au niveau de la MINUSCA vous continuez toujours d'apprécier ?

Vous avez aussi parlé du DDR, vous avez même dit qu'il y a une section DDR de la MINUSCA, si la MINUSCA peut nous dire combien de rebelles étrangers la MINUSCA et le Gouvernement ont déjà été rapatriés du sol centrafricain ?

Gabriel Rhoppo Mbrénga (Le Langage) : Que fait la MINUSCA pour que cessent les campagnes de dénigrement et de haine contre les casques bleus et vous-même le patron de la MINUSCA, M. Mankeur Ndiaye ?

La MINUSCA n'est pas du tout été informée de l'arrestation du ministre de l'Élevage Hassan Ali Bouba, après son relâchement, la MINUSCA demande des clarifications. Comment ? Vous ne savez pas mais vous demandez quand-même. Si on dit que la CPS est indépendante, n'a pas besoin de l'autorisation d'une institution, ni du Président de la République pour demander l'arrestation d'un suspect ?

Ensuite, je voudrais vérifier une information. Semble-t-il que le coordonnateur de la CPC, l'ancien Président François Bozizé, serait sur le territoire centrafricain avec certains chefs rebelles et procèderaient au recrutement de jeunes combattants. Alors, si vous nous demandez des précisions, je vous parlerai de Markounda. Il y a les casques bleus et les mercenaires russes qui sont dans cette partie de la République centrafricaine. Vous, MINUSCA, êtes-vous au courant de cette information ? Info ou intox ?

Mankeur Ndiaye, Représentant spécial : Merci beaucoup. Merci, Le Langage, merci également à L'Arbre qui parle pour vos commentaires et vos questions. Vous parlez de comportement de certains contingents, oui, on lit beaucoup de choses dans la presse « tel contingent ne respecte pas les principes, les règles des Nations Unies ». Nous sommes très exigeants sur le travail de tous les contingents de la MINUSCA, qui ont des règles d'engagement aussi, dans le cadre de leur déploiement et de leurs activités sur le terrain. Et le Commandant de la Force, c'est le Chef qui suit au quotidien le travail de tous les contingents sous ma supervision.

Oui, il y a beaucoup de critiques qui sont faites à certains contingents, qui ne reposent pas sur grand-chose, beaucoup de rumeurs sur la collusion entre certains contingents et les groupes armés, ou certains contingents fourniraient des armes à des rebelles, transporteraient des rebelles. Mais tout ça, je peux vous dire que c'est impossible que ça puisse se faire, c'est impossible qu'un casque bleu puisse fournir des armes à des rebelles, ou transporter des rebelles. J'ai lu quelque part aussi il y a quelques semaines, qu'il y a certains contingents ou certains casques bleus, qui prient avec des rebelles, etc. Comment quelqu'un qui prie avec quelqu'un et le combat ? Vous savez, les musulmans de certains contingents, ils ont leur propre mosquée, à l'intérieur de leur camp. Ils ont leur propre mosquée, les musulmans, ils prient dans leur camp, et je ne pense pas que les rebelles vont venir entrer dans le camp des casques bleus pour prier avec eux. Il y a tellement de choses

qui se racontent que nous apprenons à travers la presse. Je peux vous assurer que ces contingents ont des règles d'engagement extrêmement claires, ils ont des chefs, et leurs chefs ont des chefs. Et on est toujours surpris, d'apprendre dans la presse qu'il y a une collusion, que ce sont certains contingents qui donnent des armes à des groupes armés, tout ça c'est une campagne de désinformation d'intoxication et qui ne repose sur rien. Personne n'a jamais donné de preuve, tous ceux qui le disent, je leur dis « Donnez-moi les preuves ». Le jour qu'on apprendra qu'il y a un contingent qui a une collusion avec des groupes armés, ce jour-là, ce contingent quittera ce pays, parce que les Nations Unies ne peuvent pas l'accepter. Ces contingents ont des règles d'engagement qu'ils ont signé et négocié avec le Secrétaire général des Nations Unies. C'est impossible, donc tout ça c'est dans le cadre de la campagne d'intoxication, de désinformation, de fake-news.

Qu'est-ce que nous pouvons faire contre cette campagne ? Nous, nous respectons la liberté d'expression, nous respectons également la liberté de manifestation. Les Nations Unies sont là pour la promotion de la démocratie, de liberté fondamentale, des droits de l'homme, mais la liberté d'expression ce n'est pas la liberté d'injurier, ce n'est pas la liberté de menacer des gens, ce n'est pas la liberté de tenir des discours de haine, d'incitation à la violence, ça, ça n'a rien à voir avec la liberté d'expression, vous êtes tous d'accord avec moi. Ceux qui développent cette campagne de haine, ils assument leur propre responsabilité. Qu'est-ce qu'on peut faire contre ces gens-là ? Parfois, il s'agit des gens qui sont manipulés, payés également, pour tenir de tels discours contre nous.

Il y a des gens que vous connaissez tous les jours dans les réseaux sociaux, qui menacent la MINUSCA, qui donnent même un ultimatum à la MINUSCA. « Si vous ne quittez pas, nous allons vous dégager par la force ». Mais tout cela, ça ne nous ébranle pas. Et il appartient aussi au Gouvernement de travailler avec nous, on a le Haut Conseil de la Communication qui doit jouer son rôle aussi. Quand quelqu'un tient un discours de haine, d'incitation à la violence, quand quelqu'un se permet de menacer de mort, pas seulement la MINUSCA mais quelqu'un d'autre, il doit être entendu par les juges. On n'a pas le droit de menacer les autres. Même si vous êtes incapables d'agir, vous n'avez que votre langue pour parler, ce n'est pas normal de tenir ce genre de discours. Je pense qu'il faut qu'on travaille tous, pour ces discours de haine, d'incitation à la violence et la presse peut jouer un rôle extrêmement important.

Nous l'avons dit, il y a quelques jours, lors de la remise de prix de l'excellence en journalisme que nous avons initié avec le ministère de la communication. Je voudrais profiter aussi de l'occasion pour féliciter tous vos confrères et consœurs qui ont été primés, lors de cette cérémonie par leur excellence en journalisme, je pense que c'est important aussi, que vous puissiez vous aussi contribuer à ce prix. Nous entendons en faire vraiment un prix annuel, pour honorer les meilleurs d'entre vous, que ce soit ceux qui sont dans les réseaux sociaux, ceux qui sont également dans la presse écrite, comme dans la presse audiovisuelle et c'est extrêmement important.

Que faire ? Sinon sensibiliser, sinon parfois aussi, que la justice fasse son travail, joue son rôle, quand quelqu'un incite à la violence, à la haine, parce que les discours de haine et d'incitation à la violence peuvent conduire parfois à la violence physique sur les gens, c'est pourquoi il faut les combattre et c'est nous tous qui pouvons le faire.

Pour l'arrestation d'Hassan Bouba, ce que j'ai dit, c'est que la Cour pénale spéciale ne nous a pas prévenu de l'arrestation. On a appris comme tout le monde qu'Hassan Bouba a été arrêté par la Cour, c'est ce que j'ai dit. Et donc nous nous sommes renseignés comme tout le monde pour connaître les raisons pour lesquelles il a été arrêté. Par la Cour, nous avons eu des explications. Nous avons appris aussi comme tout le monde qu'Hassan Bouba est rentré chez lui, alors qu'il devait aller répondre devant le juge qui l'attendait dans son bureau avec son avocat, et nous sommes en droit de savoir également pourquoi il est rentré, qui est-ce qu'il l'a fait rentrer, et nous avons eu ce communiqué du Gouvernement. Nous prenons acte de ce communiqué du Gouvernement. Et nous avons vu ce dialogue entre le Président de la République et les juges de la Cour, donc nous nous félicitons de ce dialogue, et nous pensons que désormais la Cour va pouvoir continuer son travail, comme l'a dit et redit le Ministre de la Justice dans son communiqué que vous avez sous les yeux que l'affaire Hassan Bouba n'est pas éteinte, et que les officiers sont appelés à coopérer avec la Cour dans l'exercice de son mandat, ce qui est une très bonne chose.

Pour ce qui est de la présence de l'ancien Président sur le sol centrafricain, je ne suis pas au courant. Ce que je peux vous dire, c'est que le président Bozizé est à Ndjaména, ce qui a été confirmé par le Président Déby, président de la transition. Il l'a confirmé publiquement, donc jusqu'à preuve du contraire, le Président Bozizé est à Ndjaména.

Voilà chers amis, encore une fois je voudrais vous remercier de votre participation à ce point de presse, et encore une fois vous dire de notre disponibilité. Vous avez le porte-parole que vous rencontrez régulièrement, vous avez le directeur de la communication, et nous restons à votre entière disposition pour toute information, pour toute demande de clarification concernant les activités de la mission.

Merci et à bientôt.